



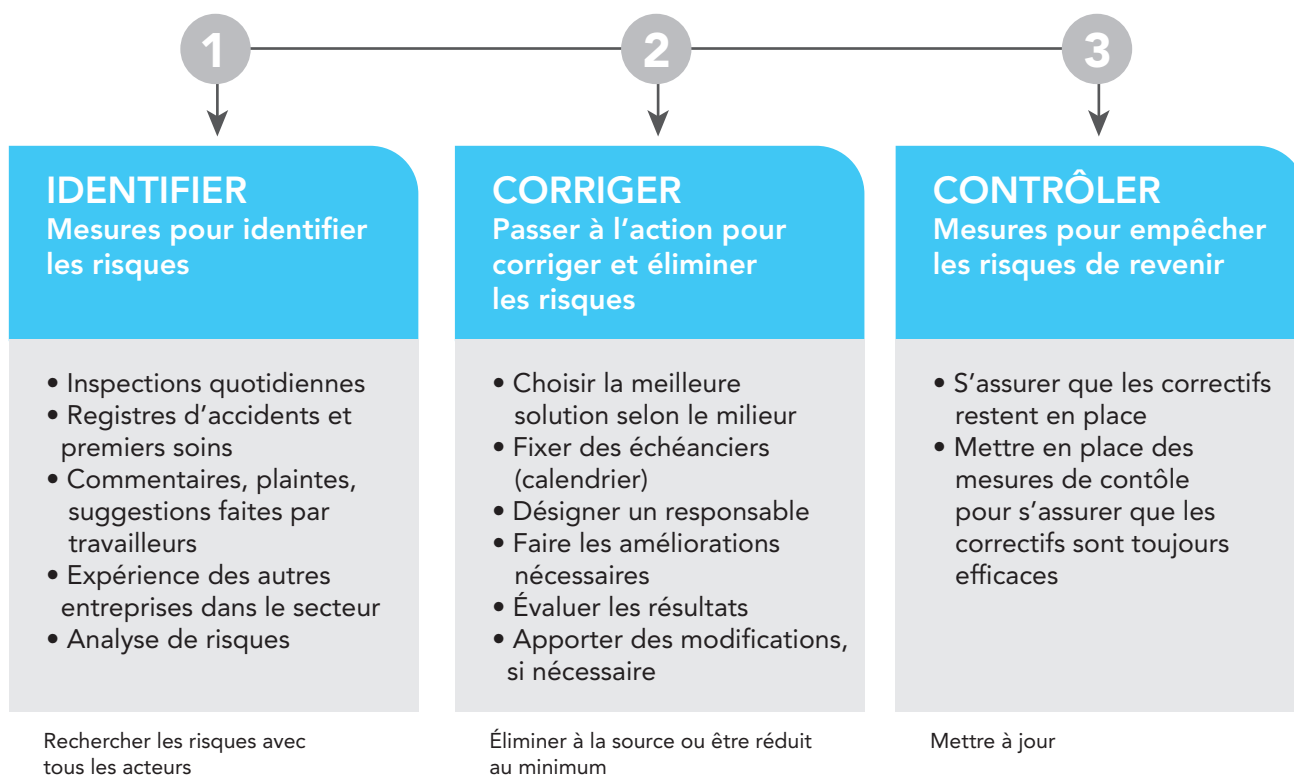
## PROGRAMME DE PRÉVENTION

Le programme de prévention est un outil de prévention élaboré par les employeurs et les travailleurs qui vise à faciliter l'identification des dangers et à les éliminer.

- Le programme sert à :
  - Mettre en place des mesures efficaces pour éliminer le risque ou le réduire et rendre le lieu de travail plus sécuritaire
  - Identifier et analyser les risques présents dans le milieu
  - Adopter les mesures de corrections les plus efficaces et les contrôler
  - Prioriser les risques et les actions de prévention
  - Dynamiser le comité de santé et de sécurité au travail avec la participation des travailleurs
  - Répondre aux obligations légales

Une démarche de prévention en 3 étapes facilitera l'élaboration du programme.

## DÉMARCHE DE PRÉVENTION





## 1. IDENTIFIER LES RISQUES

Plusieurs risques de natures et d'origines différentes peuvent se retrouver dans un même milieu de travail.

### RISQUES

Chimiques	Physiques	Psychosociaux
Biologiques	Ergonomiques	Liés à la sécurité

## 2. CORRIGER LES SITUATIONS À RISQUES

Une fois que les risques sont bien identifiés et analysés, il faut mettre en place des mesures pour les corriger et les éliminer.

### MESURES DE PRÉVENTION

1. Éliminer le risque à la source
2. Remplacer des matériaux, des processus ou des équipements
3. Mettre en place des contrôles techniques
4. Recourir à des systèmes qui augmentent la sensibilisation
5. Instaurer des mesures administratives
6. Fournir et utiliser de l'équipement de protection individuelle

Il est souvent nécessaire de combiner plusieurs mesures de prévention afin de pouvoir réduire ou éliminer les risques dans un milieu.

## 3. CONTRÔLER LES MESURES DE PRÉVENTION

Pour empêcher que le danger ne revienne il faut contrôler régulièrement les mesures de prévention et les ajuster ou les remplacer au besoin et choisir les bonnes mesures.

### CONTRÔLER, AJUSTER, MODIFIER

Comment vérifier que ce que j'ai fait, reste fait (inspection, rappel de formation, etc.)?	Identifier un minimum de 2 mesures de contrôle appropriées pour chaque mesure de prévention
Établir un échéancier ou une fréquence de vérification	Indiquer le nom des personnes responsables de chaque mesure

### CHOISIR

Comment vérifier que ce que j'ai fait, reste fait (inspection, rappel de formation, etc.)?	Comment éviter d'introduire de nouveaux risques lors de la mise en place des mesures de corrections (politique d'achat, formation des nouveaux employés, etc.)?
--	---



### 3. CONTRÔLER LES MESURES DE PRÉVENTION (SUITE)

#### MESURES DE CONTRÔLE

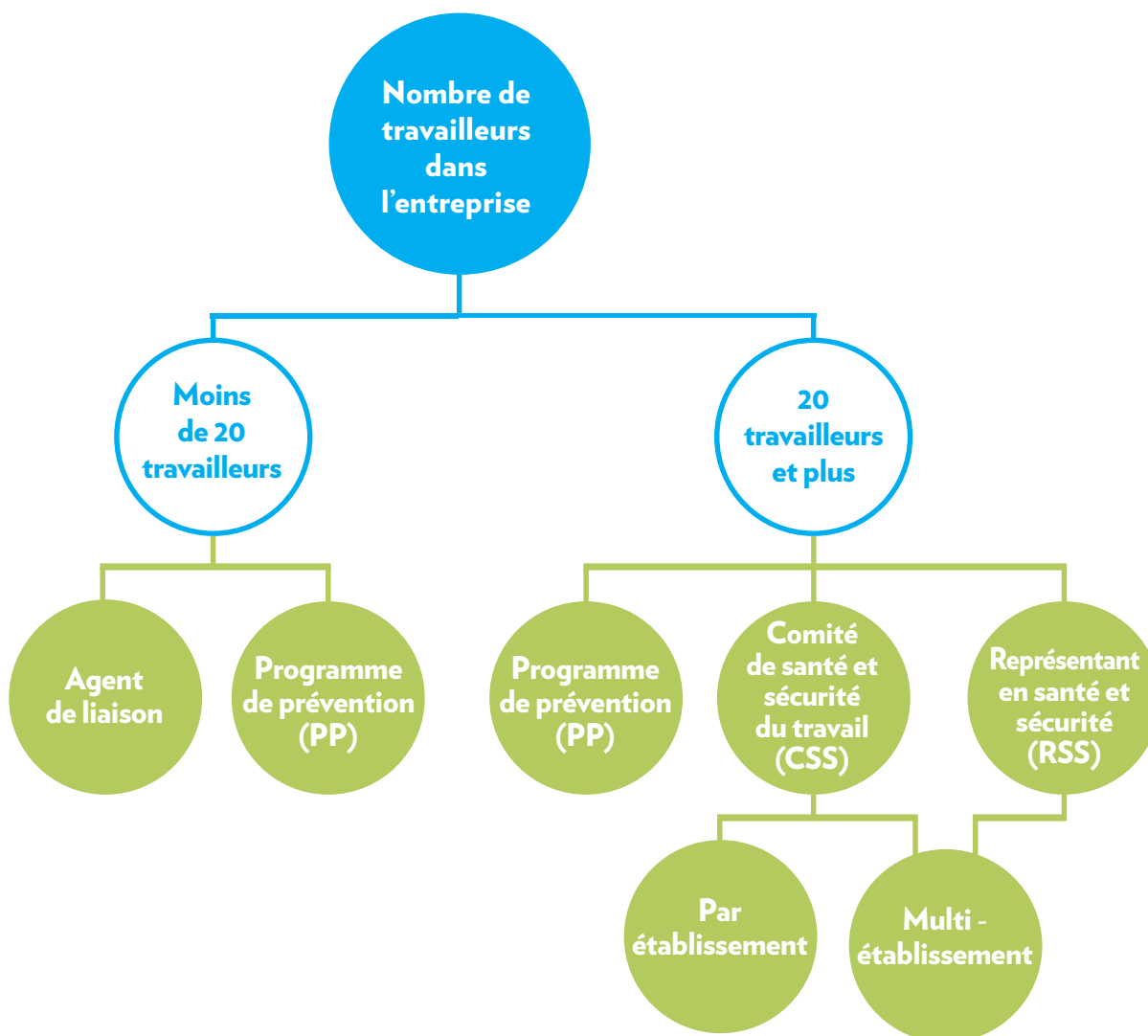
Entretien préventif	Surveillance de la qualité du milieu de travail	Politique d'ingénierie
Information	Formation, formation d'appoint	Supervision
Politique d'achat	Inspection	Surveillance de la santé des travailleurs
Politique de sous-traitance		

#### CONTENU MINIMAL DU PROGRAMME

- Principales sources de risques de l'établissement ou du chantier
- Mesures à prendre pour éliminer ou, si c'est impossible, pour diminuer et contrôler les risques
- Mesures à prendre pour que les correctifs soient durables et efficaces pour que les risques soient éliminés ou contrôlés de façon permanente
- Échéancier et modalités de réalisation des mesures de prévention



## CHANGEMENTS LMRST





**VIA PRÉVENTION**

SST EN TRANSPORT ET ENTREPOSAGE

## COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ (CSS)

- Mécanisme de participation interne et paritaire représentant les employeurs et les travailleurs.
- Faire participer les travailleuses et travailleurs à l'identification des risques, à leurs corrections et à les contrôler.
- Outil de communication entre les travailleurs et la direction.
- Faire respecter les obligations légales du milieu.

## REPRÉSENTANT EN SANTÉ ET SÉCURITÉ (RSS)

- Travailleur ou travailleuse désignée par des associations accréditées ou par les autres travailleurs qui participe à la culture SST du milieu
- Plusieurs fonctions :
  - a. Faire l'inspection des lieux de travail
  - b. Faire des recommandations au comité de santé et sécurité
  - c. Porter plainte à la CNESST lorsque nécessaire
- Peut être libéré de son travail pour exercer ses fonctions de RSS

## AGENT DE LIAISON

- Travailleur ou travailleuse désignée par des associations accréditées ou par les autres travailleurs qui participe à la culture SST du milieu
- Plusieurs fonctions :
  - a. Coopérer avec l'employeur en matière de santé et de sécurité pour faciliter la communication des informations avec les autres travailleurs
  - b. Faire des recommandations écrites
  - c. Porter plainte à la CNESST lorsque nécessaire
- Peut être libéré de son travail pour exercer ses fonctions d'agent de liaison

## IDENTIFICATION ET ANALYSE DES RISQUES

Faire une analyse des risques dans le milieu de travail

- ✓ Identifier selon les lieux, les tâches, les équipements, les postes de travail
- ✓ Utiliser plusieurs sources d'informations pour prioriser l'analyse : les rapports d'inspection, les registres d'accidents, d'incidents et de premiers secours, les commentaires, les plaintes et les suggestions des travailleurs et des superviseurs, les rapports de visites de la CNESST et les rapports d'entretiens des équipements, etc...
- ✓ Analyser les situations ressorties et prioriser les risques selon les niveaux de dangers, les priorités établis par la CNESST (tolérance 0), la fréquence des situations, les lois et la gravité de la situation
- ✓ Désigner une personne responsable des situations identifiées avec un échéancier



## RISQUES PSYCHOSOCIAUX DU TRAVAIL

Plusieurs facteurs seront définis comme des risques psychosociaux : l'organisation du travail, les pratiques de gestion, les conditions d'emploi et les relations de travail. Ces facteurs vont avoir un effet négatif sur la santé physique et psychologique de la personne (INSPQ, 2016).

Les principaux facteurs sont :

- La charge de travail : quantité de travail à accomplir, contrainte de temps, exigences et demandes formelles et informelles, complexité du travail, perception des demandes, ressources, etc...
- L'autonomie décisionnelle : renvoie à la notion de contrôle sur le travail à accomplir et la possibilité de développer ses habilités et de les utiliser.
- La reconnaissance au travail : reconnaître les efforts et les réalisations.
- Le soutien des gestionnaires et des collègues : se sentir écouté et valorisé, sentir un esprit d'équipe et de cohésion.
- Harcèlement psychologique ou sexuel et violence en milieu de travail : « conduite vexatoire (comportements, paroles, actes ou gestes répétés), hostiles ou non désirés, qui porte atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique du salarié ou de la salariée et qui entraîne un milieu de travail néfaste » CNESST
- L'information et la communication : trop d'information, incertitude, rumeurs, partage inexistant d'informations.

## LIENS UTILES

### Rôles des représentants en santé et sécurité



### Agent de liaison



### Programme de prévention



### Pour en savoir plus sur un comité de santé et sécurité



### Approche multi établissements



### Risques psychosociaux du travail



### Harcèlement psychologique ou sexuel et violence en milieu de travail





**VIA PRÉVENTION**

SST EN TRANSPORT ET ENTREPOSAGE

## EST-CE QUE VOTRE PROGRAMME DE PRÉVENTION EST COMPLET ?

- Identification de l'entreprise
- Politique en matière de santé et de sécurité au travail
- Politique alcool et drogues
- Politique contre le harcèlement et la violence au travail
- Plan d'évacuation d'urgence et de l'organisation des secours en cas d'incendie
- Programme de santé
- Règles de sécurité de l'entreprise
- Programme de formations et d'informations des employés
- Enquête et analyses d'accidents
  
- Organisation du travail :
  - Analyse de risques par tâches
  - Grille d'inspection des lieux de travail
  
- Organisation des équipements :
  - Liste des équipements
  - Entretien préventif
  - Liste des EPI
  - Utilisation, entretien et nettoyage
  
- Plan d'action priorisant les risques